HK/CKS **BURKINA FASO**

Unité-Progrès-Justice

DECRET N° 2019- 0155 PRES/PM/MDENP/ MINEFID/MCIA portant changement de dénomination de la Société nationale des Postes (SONAPOST).

LE PRESIDENT DU FASO PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

VU	la Constitution;	1/1SA	OF	n 00135
3737	1 1/	(/////	\sim 1	10 00 200

VU le décret n°2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre:

VU le décret n°2018-0035/PRES/PM du 31 janvier 2018 portant, remaniement du Gouvernement du Burkina Faso(;

VU le décret n° 2018-0272/PRES/PM/SGG-CM du 12 javril 2018 membres du Gouvernement;

VU la loi n° 25/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des Sociétés à capitaux publics;

VU le décret 2000-189/PRES/PM/MCIA 17 mai 2000 portant statut général des sociétés d'Etat:

VU le décret n°94-414/PRES/MCC du 21 novembre 1994 portant transformation de l'Office Nationale des Postes (ONP) en Société d'Etat, ensemble ses modificatifs ;

Sur rapport du Ministre du Développent de l'Economie numérique et des Postes;

Conseil des Ministres entendu en sa séance du 29 novembre 2018;

DECRETE

ARTICLE 1: La Société nationale des Postes (SONAPOST) prend la

dénomination de « LA POSTE BURKINA FASO » en

abrégé « LA POSTE BF ».

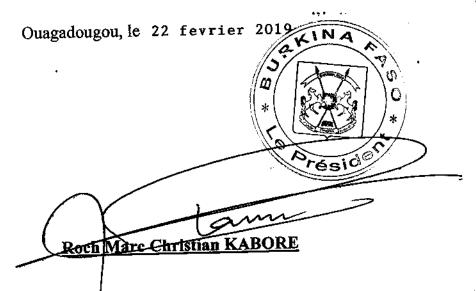
ARTICLE 2: Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires

notamment celles du décret n°94-414/PRES/MCC du 21 novembre 1994 portant transformation de l'Office Nationale des Postes (ONP) Société d'Etat et du décret 209/PRES/PM/MCC/MEF/MCIA du 28 avril 1997 portant modification du décret n°94-414/PRES/MCC du 21 novembre 1994 portant transformation de l'Office Nationale des Postes

(ONP) en Société d'Etat.

ARTICLE 3

Le Ministre du Développement de l'Economie Numérique et des Postes, le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement et le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.



Le Premier Ministre

Paul Kaba THIEBA

Le Ministre du Développement de l'Economie Numérique et des Postes Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement

Hadja Fatimata OVATTARA/SANON

Hadizatou Rosine COVLIBALY/SORI

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat

arouna KABORE